

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7374823201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agri53.fr/annonces-legales/details/7374823201>

Cette annonce a été mise en ligne le **6 août 2024** sur **Agri 53 Web**
Pour le département : **53 - MAYENNE**

THERMIC CHARPENTIER

Société par actions simplifiée au capital de 3.918.640 euros

Siège social : 80 Boulevard Denis Papin (53000) Laval

309 105 351 RCS LAVAL

Avis de dissolution sans liquidation

Le traité de fusion établi le 11 mars 2024 comportant notamment description des apports effectués par la société Thermic Charpentier, société absorbée, à la société TEREVA., sas au capital de 35.100.000 euros, sise Rue 18 Avenue Arsène d'Arsonval (01000) Bourg-en-Bresse immatriculée au RCS de Bourg en Bresse sous le n°434 004 198, société absorbante, a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Laval en date du 12 mars 2024 et publié au BODACC en date du 14 mars 2024. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux, qui a pris effet (i) juridiquement le 1er mai 2024 et (ii) fiscalement et comptablement rétroactivement au 1er janvier 2024. La société TEREVA, étant propriétaire de la totalité des actions de la société Thermic Charpentier depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de Laval, la société Thermic Charpentier a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Dépôt légal RCS Laval

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex